SOIXANTE-CINQUIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'OMT POUR L'AFRIQUE

NOTE DE CADRAGE SUR LE POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR :

« Débat d'orientation sur le redressement du secteur du tourisme en Afrique »

INTRODUCTION

Le tourisme a été l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie de COVID-19, qui a mis à mal les économies, les moyens d'existence, les services publics et l'offre de débouchés. Elle a représenté un grand choc pour les économies africaines et a plongé dans la crise les populations les plus vulnérables de l'ensemble de la région.

Cependant, la pandémie est aussi l'occasion de repenser les interactions du tourisme avec nos sociétés, avec les autres secteurs de l'économie et avec nos ressources naturelles et les écosystèmes, de mesurer le tourisme pour mieux le gérer, d'assurer une répartition équitable des avantages qu'il procure et de progresser sur la voie d'une économie du tourisme neutre en carbone et résiliente.

Même si l'équité vaccinale demeure un grand défi, les taux plus élevés de vaccination, combinés à l'assouplissement des restrictions sur les voyages sur l'ensemble du continent, ont permis à la demande comprimée de s'exprimer en 2021. L'Afrique (+171 %) a connu une forte croissance des arrivées de touristes internationaux de janvier à juillet 2022 par rapport à 2021, retrouvant 60 % des niveaux de 2019. Alors que l'on voit rapidement s'assouplir les restrictions sur les voyages et les protocoles mis en place face à la COVID-19, les destinations africaines sont de plus en plus nombreuses à ne plus exiger aux visiteurs complètement vaccinés de faire un test de dépistage PCR avant le départ ou à l'arrivée.

Malgré les améliorations visibles, d'importants risques baissiers menacent le redressement africain, notamment la dégradation de la situation économique, aggravée par l'offensive militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Les cours élevés de l'énergie et la montée de l'inflation sont des facteurs supplémentaires perturbant le rythme déjà lent et inégal de la reprise des économies du tourisme sur le continent et pesant en particulier sur les voyages longue distance à destination de l'Afrique en provenance d'autres régions.

BUT DU DÉBAT D'ORIENTATION

Dans ce contexte, le point 5 de l'ordre du jour de la soixante-cinquième réunion de la Commission pour l'Afrique offre l'occasion aux États membres de s'informer les uns les autres de l'action engagée pour relancer le tourisme, de partager leurs expériences et les meilleures pratiques concernant les politiques ayant contribué au redémarrage de leur secteur du tourisme, et d'identifier les principaux défis pour la suite.

Questions en vue de la discussion :

- **Quelles sont les perspectives à court terme en ce qui concerne le redressement du tourisme dans votre pays/dans la région ?**
- **Veuillez présenter les principaux enseignements tirés de la crise**
- **Veuillez indiquer les principaux défis rencontrés pour accélérer le redressement et consolider le développement du tourisme dans votre pays/dans la région**

Le débat d'orientation se tiendra sous forme de débat interactif modéré par la Directrice régionale pour l'Afrique, Mme Elcia Grandcourt.

Il n'est pas demandé aux intervenants de faire un exposé ou de présenter des diapositives PowerPoint. Les intervenants sont invités à s'exprimer en limitant leur intervention à une **durée de 3 à 5 minutes maximum**.